



Plan de continuité de l'activité

Ecole le Grand Arc-en-Ciel

Rue Guerrouane – Avenue Mohamed VI

Souissi RABAT

Afin de garantir la santé des élèves et du personnel au regard de la situation épidémique à la date de la rentrée scolaire 2020-2021, le présent protocole fixe les règles sanitaires fondamentales pour assurer l'accueil de tous dans les meilleures conditions sanitaires.

1- Communication et Sensibilisation :

Communication du présent dispositif :

Le présent support définit les règles de fonctionnement et d'accueil de nos publics fréquentant l'établissement :

- 1. Les élèves

- 2. Les membres de notre équipe :
 - Equipe administrative : direction – surveillants - psychologue - service comptabilité et RH

 - Equipe enseignante : Enseignants de primaire – collège - lycée - éducatrices de maternelle

 - Personnel : Femmes de ménage – Chauffeurs – Agents de sécurité – Infirmière

1.1. Protocole de communication et de prise en charge des élèves :

La continuité pédagogique est assurée de façon préférentielle à distance selon les directives ministérielles en date du 22 Août 2020.

L'enseignement à distance est assuré par une plate-forme d'enseignement et de communication entre les enseignants et leurs élèves : myarcenciel.com, permettant la mise en ligne des cours par matière, selon un emploi du temps adapté à chaque cycle, et offrant la diffusion des cours en direct.

L'accueil d'élèves en présentiel est possible uniquement sur demande écrite des parents, et à la condition exclusive d'avoir signé un engagement, et après validation par la direction. Les demandes sont téléchargeables sur le site de l'établissement www.legrandarcenciel.com, et peuvent être déposées à partir du 1^{er} septembre et ce, jusqu'au vendredi 4 septembre.

Les élèves souffrant de maladie chronique (Diabète – Leucémie -Asthme...) ainsi que les élèves à besoins spécifiques, nécessitant la présence d'une AVS – Auxiliaire de Vie Scolaire, devront suivre les cours à distance ; Pour des raisons sanitaires, ils ne pourront pas être accueillis au sein de notre établissement.

Les services de restauration et de transport sont supprimés durant toute la durée du protocole.

Conditions d'accueil des élèves

Chaque jour, l'élève en présentiel doit obligatoirement avoir en sa possession :

- Un masqué rangé dans un sachet hermétique (changement masque obligatoire à 13h)
- Un flacon de gel hydroalcoolique
- Un paquet de mouchoirs à usage unique

Pour les élèves accueillis au sein de notre établissement :

Application des gestes barrières obligatoires :

Port du masque obligatoire en classe obligatoire à partir de 5AEP.

Respect des distances de sécurité de 1 m.

Lavage et désinfection des mains avec gel hydroalcoolique.

Rappel des gestes barrières par signalétique.

Rappel des gestes barrières par actions ritualisées quotidiennes avec les enseignants pour les classes (Petite section à 6AEP).

1.2. Protocole de communication et d'accueil des parents :

Afin de protéger les élèves et les membres de notre équipe, les parents ne sont pas accueillis au sein de notre établissement.

La communication avec les parents est assurée à distance :

- La transmission d'informations est effectuée par voie dématérialisée : emailing - facebook et plate-forme myarcenciel.com.
- Le règlement des mensualités se fait de façon préférentielle par virement (RIB disponible sur notre site internet) ; En cas d'impossibilité, le règlement peut être effectué à l'école avant le 10 de chaque mois entre 9h et 15h.

En cas de demande particulière, les parents des élèves peuvent se présenter directement à l'entrée dédiée aux parents, en respectant le protocole suivant :

- Respect de l'entrée dédiée aux parents
- Respect des distances de sécurité pour la zone attente
- Port du masque obligatoire
- Prise de température à l'entrée de l'établissement
- Désinfection des mains et des chaussures

En respectant ces conditions, les parents des élèves de maternelle peuvent accompagner leurs enfants jusqu'aux espaces de prise en charge par les éducatrices.

1.3. Protocole de communication et d'accueil des équipes :

Il est demandé à tous les membres de notre équipe d'activer l'application Wiqaytna sur son téléphone portable.

Sur site, l'application des gestes barrières doit être respectée en permanence.

- Port du masque obligatoire dans tout l'établissement et dans les classes pour tous les niveaux. L'établissement se charge de mettre à disposition des équipes un lot de masques de couleurs, ainsi que des visières.
- Désinfection des chaussures à l'entrée dans l'établissement et à l'entrée des salles de classes.
- Respect des distances de sécurité de 1 m entre membres de l'équipe ; et entre les enseignants et les élèves pour tout l'établissement. Pour les classes de maternelle, le rapprochement physique est toléré à condition que les éducatrices portent des sur-blouses jetables mises à disposition par l'établissement.
- Désinfection et/ou lavage des mains régulier par des gels hydroalcooliques proposés à l'entrée de l'établissement, devant les classes au primaire, collège et lycée et à l'intérieur des classes de maternelle.

Les membres de notre équipe atteints de maladie chronique sont identifiés par la cellule COVID-19 et font l'objet d'un suivi régulier et individualisé par l'infirmière et le médecin du travail de l'établissement. En fonction des maladies, le médecin du travail peut préconiser un travail à distance.

La communication avec les équipes enseignantes est assurée par l'utilisation des groupes Whatsapp par niveau. Le rappel du protocole sanitaire est effectué à chaque membre du personnel en cas de besoin et des sanctions pourront être prises à l'encontre d'un salarié après 3 rappels des gestes de protection.

1.4. Protocole de communication et d'accueil des fournisseurs et partenaires

Les partenaires ne sont pas admis au sein de notre établissement et la communication à distance est privilégiée durant toute la durée d'application du présent protocole.

2- Mesures de Prévention et Règles de sécurité

2.1. Gestion des locaux

Plan de l'école et Signalétique

Afin de réduire les risques de contamination entre les élèves et les personnels, l'établissement est fractionné en Zones couleur, uniquement accessibles à une partie des élèves et leurs enseignants. Le plan par zone, accessible en annexe, permet de gérer de façon efficace les flux de personnes et de limiter les risques de contamination.

Chaque élève ou membre de l'équipe enseignante d'une zone couleur doit obligatoirement porter un badge à la couleur selon sa zone, mentionnant son nom et son prénom. Aucun enseignant ou élève ne peut circuler en dehors de la couleur de sa zone, sauf en cas d'urgence.

Gestion des espaces

Les espaces extérieurs (cours de récréation, zones d'attente, classes extérieures, terrain de sport...) sont nettoyés entièrement trois fois par semaine à l'eau savonneuse.

Les espaces clos (salles de classes – bureaux...) accessibles aux élèves et à l'ensemble du personnel sont nettoyés avec du désinfectant et lavés chaque jour, voire deux fois par jour selon le planning de ménage. En outre, ces espaces

sont obligatoirement aérés : les portes des classes, des bureaux ainsi que les fenêtres restent ouvertes tout au long de la journée.

Tous nos locaux sont entièrement nettoyés et désinfectés pour l'accueil du public.

En maternelle, les espaces de jeu sont réduits et seul le matériel lavable est proposé aux enfants. Avant utilisation du matériel de jeu, les élèves de maternelle sont invités à se désinfecter les mains, et tout le matériel est entièrement lavé et désinfecté après chaque utilisation.

Propreté des locaux

Les locaux sont entièrement désinfectés et nettoyés avant l'arrivée du personnel et des élèves.

Les poignées de porte, bureaux du personnel, tables des élèves sont entièrement désinfectés 3 fois par jour : entre 7h15 et 7h45 ; entre 12h30 et 13h15 ; entre 16h45 et 18h lors du ménage quotidien.

Les toilettes sont désinfectées après chaque passage aux toilettes d'un élève. Les toilettes du personnel sont désinfectées toutes les deux heures selon un planning défini.

Le responsable de la propreté des locaux effectue des vérifications sur l'ensemble de notre établissement toutes les heures.

2.2. Gestion et prise en charge des membres de notre équipe

Afin de faciliter et réduire les flux aux entrées et sorties de l'établissement, les horaires d'accueil et de sortie sont réajustés durant toute la période d'application du présent protocole.

Accueil du personnel :

1. Entre 7h et 7h15 : Personnel administratif + Equipe de direction
+ agents supports + femmes de ménage
2. Accueil du personnel Enseignants :
Entre 7h15 et 7h40 pour les enseignants démarrant les cours à 8h30.
Au cours de la journée, tous les membres de l'équipe enseignante doivent obligatoirement se présenter au minimum 30 minutes avant le début de leur cours afin de procéder aux procédures sanitaires.

Une entrée spécifique est dédiée aux membres de notre équipe.

Protocole sanitaire du personnel :

Entrée Désinfection des chaussures

Prise de température par thermomètre

Désinfection des mains

En cas d'absence ou de retard, tous les membres de notre équipe doivent prévenir le responsable COVID-19 en justifiant de leur absence ou retard.

En cas de fièvre lors de la prise de température, le membre du personnel est placé en zone d'isolement (cf : plan) avant nouvelle prise de température par l'infirmière. En cas de fièvre durant la deuxième prise de température, il quitte l'établissement. Un suivi à distance de son état de santé est effectué par le responsable COVI-19.

2.3. Gestion et prise en charge des élèves (entrées – sorties- classe)

Pour faciliter les déplacements au sein de l'établissement, les cartables à roulettes sont fortement déconseillés ; les élèves viennent à l'école avec un sac à dos léger contenant un matériel scolaire réduit (Petits cahiers, lutins, trousse..

et un repas) ; Les supports pédagogiques du jour (textes de lecture – exercices...) sont fournis par l'établissement en version numérique ou version papier. Le 1^{er} jour, les élèves sont accueillis avec un calepin et un stylo : l'ensemble du matériel restant à la maison.

Toutes les photocopies sont réalisées 48h avant d'être remises aux élèves – Elles sont remises aux enseignants dans une enveloppe désinfectée par les surveillants.

L'accueil se fait en respectant les horaires suivants :

Entre 7h30 et 8h20 en classe pour les élèves du lycée

Entre 7h45 et 8h45 en classe pour les classes de primaire / collège

Entre 8h30 et 9h30 pour les classes de maternelle.

2.3.1. Protocole sanitaire pour les élèves :

Les élèves sont invités à entrer dans l'établissement en fonction de leur zone couleur. Ils devront obligatoirement porter un badge couleur remis lors de la journée de pré-rentrée. Les portes d'accès selon les niveaux aux zones couleur sont présentées dans le plan de l'établissement et présentés dans une vidéo accessible à tous. Aucune entrée ne sera admise sans le port du badge couleur adéquat. En cas d'oubli du masque, l'élève ne sera pas accueilli en classe et sera placé en zone d'isolement en attendant de contacter ses parents.

Un chemin de couleur avec marquage aux sols indique la distanciation sociale à respecter par les élèves.

Le protocole sanitaire prévoit 3 étapes effectuées à l'entrée dans l'établissement :

- Désinfection des chaussures
- Prise de température
- Désinfection des mains lors du passage aux bornes à pédale. Le personnel d'accompagnement veille au respect et au bon déroulement des étapes.

En cas de fièvre (38° et +) les élèves ne sont pas admis au sein de l'établissement ; ils sont conduits dans la zone d'isolement en attente de la confirmation de la température par notre infirmière ; En cas de température persistante, les parents de l'élève sont contactés immédiatement afin de venir récupérer leur enfant. L'infirmière se chargera d'enregistrer le nom et prénom de l'enfant, de prévenir l'équipe COVID-19 puis de recontacter la famille le jour même pour s'informer de l'état de santé de l'enfant. Le suivi est assuré par l'équipe.

2.3.2. Accueil des élèves en classe :

Après ces étapes sanitaires, les élèves rejoignent directement leur classe où ils sont accueillis par leur enseignant.

Avant d'entrer en classe et sous la responsabilité de l'enseignant, les élèves procèdent à une deuxième désinfection des chaussures et des mains puis réajuste leur masque ou leur visière. Les élèves à partir de 5AEP doivent obligatoirement porter le masque en classe. Pour les classes inférieures, les élèves qui le souhaitent peuvent ôter leur masque et/ou visière à condition de respecter la distanciation sociale

- Pour les élèves de primaire – collège et lycée :

Les tables sont réorganisées pour faciliter la distanciation physique entre les élèves.

Une zone « enseignant » est délimité par un ruban couleur (tableau – bureau enseignant) = 2 m sur toute la largeur de la classe et formellement interdite aux élèves pour les classes de primaire – collège et lycée. Les affichages en classe sont volontairement réduits afin de faciliter le nettoyage et la désinfection complète des classes tous les soirs.

Afin de respecter la distanciation physique entre les élèves (1m), notre établissement est en mesure d'accueillir seulement 50% de son effectif. Au cas

où, la demande de présentiel dépasse notre capacité d'accueil, l'établissement envisage pour certains niveaux et en fonction des effectifs la mise en place d'un système d'enseignement hybride en alternant les groupes d'élèves selon les jours de la semaine (présentiel : un jour / deux selon les groupes). L'enseignement à distance via notre plate-forme sera accessible pour l'ensemble des élèves.

Tous les élèves doivent posséder leurs fournitures scolaires (trousse avec stylos – crayons -gomme...) ; aucun partage des outils de travail entre les élèves n'est accepté.

Les déplacements au sein de la classe ou au sein de l'établissement sont autorisés uniquement sur demande à l'enseignant qui veille au respect des normes sanitaires (port du masque – respect des distances physiques entre les élèves...).

Des temps de classe à l'extérieur sont proposés aux élèves selon un emploi du temps précis et dans des espaces couleur dédiés. De retour en classe, l'enseignant responsable veillera à la désinfection des chaussures, des mains et au réajustement ou rangement du masque des élèves.

Ces temps de classe à l'extérieur visent à offrir aux élèves un temps de détente, de relaxation permettant ainsi de supprimer les temps de récréations collectives.

Le repas de midi est pris en classe : la nourriture doit être rangée dans des contenants jetables (Bouteille d'eau – Papier aluminium...)

- Les élèves de maternelle ramènent uniquement à l'école un petit sac contenant un repas et une tenue de rechange,

Des classes extérieures sont aménagées devant chaque classe afin de favoriser un accueil et un enseignement par petits groupes.

2.3.2. Sorties des élèves

- Pour les classes de primaire-collège-lycée :

Afin de faciliter la gestion de la sortie des élèves, les parents sont invités à préciser lors de la signature de l'engagement, l'heure de sortie de leur enfant.

Quatre créneaux horaires au choix sont proposés : 15h30 – 15h50 / 15h55- 16h15 / 16h20- 16h50 / 16h50-17h20.

Les élèves sont présents dans la cour de récréation suivant le choix de créneau horaire de ses parents. Pour le bon déroulement des sorties, les parents sont tenus de respecter le créneau choisi et veillent à récupérer leur enfant en se présentant au portail aux bons horaires. Dans le cadre du respect du présent protocole sanitaire, les élèves devront impérativement quitter l'établissement. Après trois retards des parents constatés par notre équipe, l'établissement se réserve le droit d'imposer le suivi de l'enseignement à distance.

- Pour les élèves de maternelle, les parents peuvent récupérer leur enfant en se présentant dans les zones couleur dédiées dès 15h et ce jusqu'à 17h.

2.3.3. Organisation des séances d'EPS

Les séances d'EPS sont organisées uniquement sur le terrain de sport extérieur. Les enseignants veillent lors des séances de sport au respect des distances physiques entre les élèves (2m) et à cette condition uniquement, le port du masque n'est pas obligatoire.

Pour des raisons sanitaires, la salle de sport intérieure est fermée durant toute la durée d'application du protocole. En cas de pluie, des séances d'enseignement de culture sportive se déroulent en classe.

2.3.4. Organisation des séances de bibliothèque

La bibliothèque n'est pas accessible aux élèves et le service de prêt de livres est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

2.3.5. Organisation de passage aux toilettes

Le passage aux toilettes est autorisé tout au long de la journée sur autorisation de l'enseignant afin de faciliter les flux des élèves.

2.3.6. Ateliers para-scolaires

Les ateliers para-scolaires (théâtre, anglais, club échecs...) sont supprimés durant toute la durée d'application du protocole sanitaire.

2.3.7. Gestion de la Récréation

Les récréations sont réaménagées en petits groupes. Elles ont lieu lors des temps extérieurs. Des classes en extérieur sont aménagées pour permettre aux élèves selon un emploi du temps précis de bénéficier de temps récréatifs en petits groupes avec leur enseignant.

2.3.8. Gestion des sorties scolaires

Toutes les sorties scolaires sont supprimées durant la période d'application du présent protocole

2.3.9. Organisation du passage à l'infirmerie

Au cours de la journée, les élèves peuvent se rendre à l'infirmerie sur autorisation de l'enseignant et du surveillant. Tous les passages sont enregistrés simultanément auprès des surveillants et de l'infirmière.

Tous les soirs l'infirmière doit fournir un rapport quotidien aux référents Covid-19 et un rapport hebdomadaire au Médecin du travail.

2.4. **Gestion et prise en charge des parents**

La présence des parents est formellement interdite au sein de notre établissement durant toute la durée du protocole.

En cas d'entrée des parents, ceux-ci doivent utiliser l'entrée dédiée en respectant le protocole sanitaire (désinfection des chaussures – prise de température – désinfection des mains et port du masque)

Inscrire leur nom-prénom, n° CIN dans le répertoire visiteurs.

L'accès aux bureaux ou dans les classes est formellement interdit aux parents.

3. **Responsabilités et cellules de suivi et contrôle**

Le grand Arc-en-Ciel a mis en place différentes équipes de contrôle :

- 3.3. Equipe d'accueil des enfants
- 3.4. Equipe d'accueil des visiteurs
- 3.5. Equipe de désinfection et nettoyage
- 3.6. Equipe d'approvisionnement des locaux de l'école (stock et distribution)
- 3.7. Cellule de suivi et contrôle

ANNEXE 1

CELLULE INTERNE COVID-19 au sein de notre établissement

Référent de la cellule COVID-19 :

Ahmed El Fallah : 06.61.28.51.18

Cellule Interne

Conseil d'administration : Marie Cantraine, Ali et Zineb Seddiki

Directeur : Mustapha Ennassiri

Directrice : Sabah Merrakchi

Infirmière : Fadoua El Oudï

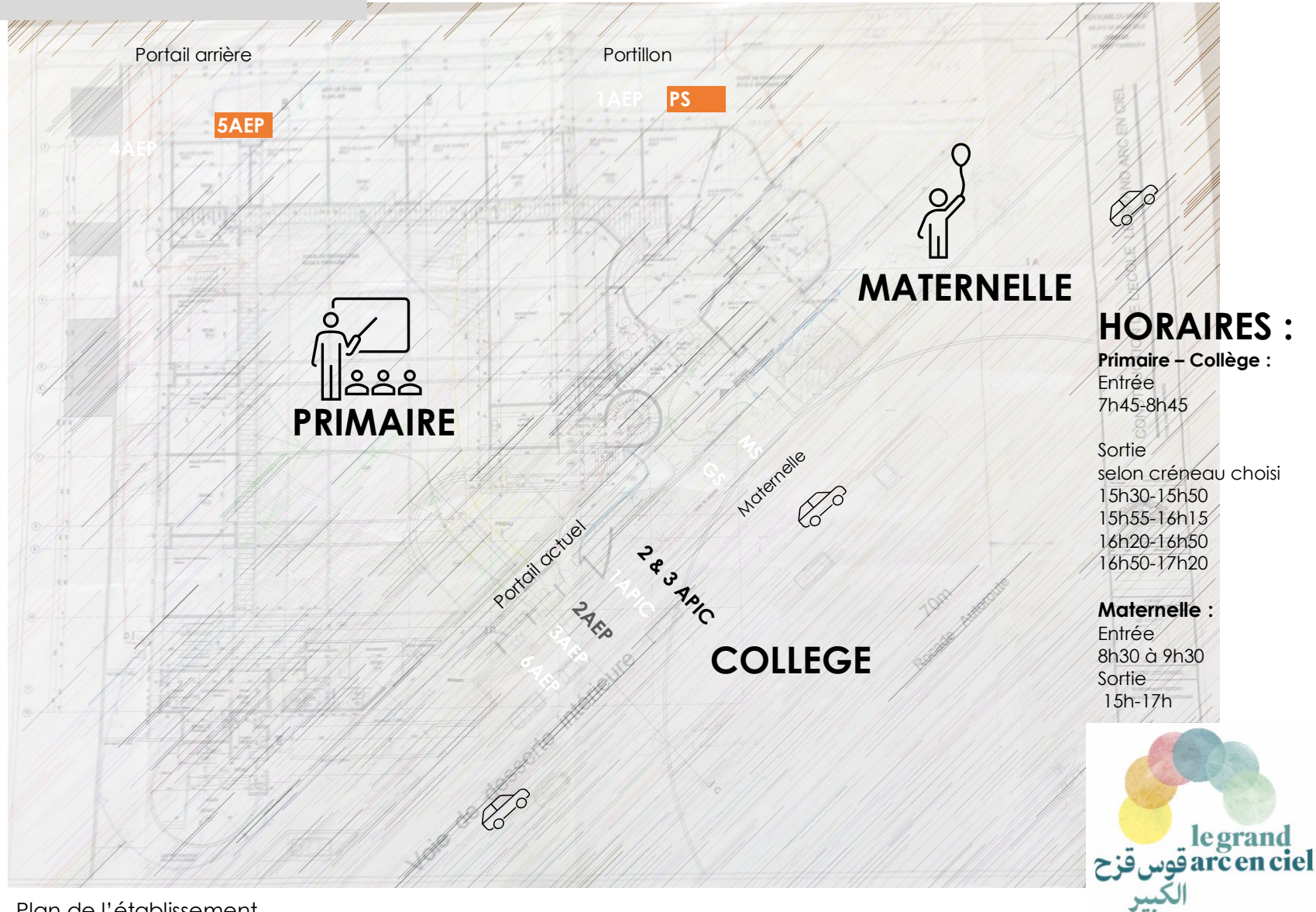
Responsable RH : Asmae Harrouch

Psychologue : Sophie Jacob

Responsable Administratif et Financier : Chahid Edarrar

Surveillants : Omar Bouisseli, Atif Harcharoui, Rachid Rashil

ANNEXE 2



Plan de l'établissement

ANNEXE 3

Liste des mesures préventives d'hygiène et de sécurité :

- Prise de température obligatoire à toute personne rentrant à l'école
- Porter le masque correctement dans l'enceinte de l'établissement et aux abords de l'établissement
- Assurer la distanciation d'au moins un mètre entre toutes les personnes à l'école
- Saluer sans contact physique
- Se désinfecter les mains à chaque entrée (entrée établissement et classes)
- Se laver fréquemment les mains.
- Délimiter les déplacements du staff sauf nécessité.
- Privilégier les documents électroniques.
- Privilégier les réunions à distance ou en groupes restreints si nécessaire.
- Veillez à ce que tous les membres de l'équipe utilisent l'application « Wiquaytna »
- Interdire l'entrée à l'école des visiteurs, partenaires et parents d'élèves sauf nécessité (Maternelle et CP).
- Encourager le paiement des mensualités par virement
- Tousser ou éternuer dans son coude en absence de mouchoirs à papier
- Utiliser des mouchoirs directement dans les poubelles à sac en plastiques après utilisation.
- Laisser les portes des classes et des bureaux ouvertes pour restreindre le nombre de personnes à toucher les poignets.
- Veiller à l'aération des locaux clos

- Assurer le placement des tapis désinfectants à l'entrée de toutes les portes de l'école, des bureaux et des classes
 - Désinfecter les classes après chaque utilisation.
 - Éviter le partage des outils de travail (enfants et adultes) ; en cas de nécessité, prendre les mesures d'hygiène et de sécurité adéquates)
 - Rappeler (élèves et staff) régulièrement le respect et l'application des mesures préventifs et intervenir en cas de besoin.
 - Préparer un bureau d'accueil à l'entrée de l'école pour les parents et autres visiteurs.
 - Placer un registre à la disposition des visiteurs afin de remplir les informations (nom, tél, objet)
 - Inciter le staff de l'école à prévenir l'infirmière de l'école à l'apparition de tout symptôme
-
- Stocks :
 - Assurer la disponibilité des masques, le gel hydro-alcoolique, le savon des toilettes, et les boîtes de mouchoirs en papier en quantité suffisante.
 - Assurer la disponibilité des poubelles et sacs en plastiques